

Mardi 17 Mars 2020

**Fermeture Exceptionnelle du LPO la Jetée à compter du Lundi 16 mars 2020
et ce jusqu'à nouvel ordre**

FOIRE AUX QUESTIONS

Questions relatives à la fermeture de l'établissement et de ses services :

1. Pour combien de temps l'établissement restera-t-il fermé et est ce que je peux me déplacer pour obtenir une information ?

Le Ministre n'a pas à ce jour précisé la durée exacte de fermeture. Les informations seront apportées aux familles via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques.

Durant toute cette période de confinement vous ne devez pas vous déplacer.

2. Puis-je contacter l'établissement durant cette période de fermeture ?

Oui, via PRONOTE à cause du confinement.

3. Le service de restauration scolaire et l'internat sont-ils également fermés ? Un remboursement des repas non pris et des nuitées est-il prévu ?

Oui, les services de restauration scolaire et l'internat sont fermés à compter de ce vendredi 13 mars 2020 au soir. Une remise d'ordre sera effectuée sur la facture du troisième trimestre.

Questions relatives aux modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique :

4. Concrètement, que dois faire mon enfant pendant la fermeture de l'établissement ?

Les élèves doivent se connecter au cahier de texte Pronote

Les professeurs déposent sur le cahier de texte Pronote leurs instructions (les cours, les exercices, les devoirs à rendre, les révisions à effectuer). Les professeurs peuvent également renvoyer vers des liens, des ressources mises en ligne via l'ENT COLIBRI, ou via le CNED

Les élèves suivent ainsi les instructions de travail déposées par chacun des professeurs, effectuent le travail demandé, renvoient à la correction leurs devoirs.

5. Mon enfant doit-il se rendre sur le site du CNED pour suivre les cours proposés ?
Comment dois-je l'y inscrire ?

En fonction des indications des professeurs, les élèves pourront se connecter à la plateforme « Ma classe à la maison » ouverte par le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Pour y accéder les familles devront ouvrir un compte pour leur enfant à l'adresse suivante : <https://lycee.cned.fr>

6. Comment mon enfant peut-il communiquer avec ses professeurs ? sa classe ?

Les moyens de communications restent les suivant : Pronote et l'ENT COLIBRI.

7. Comment puis-je communiquer avec les professeurs de mon enfant en l'absence de carnet de correspondance ?

Durant cette période de fermeture de l'établissement je peux échanger avec les professeurs de mon enfant via les discussions et informations Pronote.

Questions relatives aux modalités de connexion à Pronote, à l'environnement numérique de travail :

8. Je n'arrive pas à me connecter à Pronote, à l'ENT COLIBRI ou j'ai perdu mes codes d'accès, que dois-je faire ?

Pour PRONOTE : Je contacte le professeur principal afin que de nouveaux codes puissent m'être attribués

Pour COLIBRI : Je contacte M. GENNADE notre Référent pour le numérique éducatif à l'adresse suivante : jean-claud.gennade@ac-martinique.fr

9. Comment mon enfant doit-il faire pour se connecter au CNED ?

Un lien participant vous sera envoyé par votre professeur (ou a été déposé sur votre ENT) pour vous permettre de rejoindre sa classe virtuelle.

10. Mon enfant était absent ou n'a pas reçu ses codes, comment va-t-il faire pour se connecter à l'ENT COLIBRI ?

Il demandera ses codes à M. GENNADE sur l'adresse suivante :
Jean-Claud.Gennade@Ac-Martinique.fr

11. Je n'ai pas d'accès à internet. Que dois-je faire ? La continuité pédagogique va-t-elle être assurée pour mon enfant ?

Si je n'ai pas d'accès à internet ou à l'outil informatique, je contacte un personnel

de direction de l'établissement : didier.marmot @ac-martinique.fr

Questions relatives au calendrier pédagogique (Report, annulations ...)

12. Les conseils de classe du deuxième trimestre sont-ils annulés ?

Oui ils sont annulés car compte tenu du nombre de jours perdus lors de la dernière grève le rectorat a préconisé la transformation du Deuxième trimestre en semestre. Ainsi le deuxième trimestre se fond dans le second semestre (de la Fin janvier à juin 2020). Par conséquent les conseils de classes se dérouleront plus tard selon un planning qui vous sera transmis ultérieurement ;

13. Qu'en est il pour PARCOURS SUP ?

Le même calendrier est maintenu pas de report envisagé. **Attention Les élèves de terminale doivent penser à confirmer leurs vœux avant le 02 avril.**

14. Les examens (BACCALAUREAT / DNB) et concours vont-ils être reportés ?

Tous les concours et examens sont reportés jusqu'à nouvel ordre. Nous tiendrons les familles informées de l'évolution de la situation via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques.

15. Les concours vont-ils être reportés ? Annulés ?

Tous les concours et examens sont reportés jusqu'à nouvel ordre. Nous tiendrons les familles informées de l'évolution de la situation via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques.

16. Le DNB blanc (oral / écrit) sont-ils annulés ? reportés ?

En fonction de l'évolution de la situation les examens blancs et devoirs communs sont susceptibles d'être reportés. Toutes les informations vous seront communiquées via le site de l'établissement, Pronote et les messageries électroniques

17. Les stages en entreprise, (les PFMP) sont-ils annulés ?

Oui tous les stages en entreprise sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

18. Les compétitions UNSS sont-elles annulées ?

Oui, toutes les compétitions d'UNSS sont annulées à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre .

19. Les sorties scolaires sont-elles toutes annulées ?

Oui, l'ensemble des sorties est annulé à compter du lundi 16 mars 2020.

Questions relatives aux sorties et voyages scolaires

19. Tous les voyages scolaires sont-ils annulés ?

Les voyages scolaires sont reportés jusqu'à nouvel ordre.